

Maison d'Accueil Hospitalière du Figuier



Compte-rendu de la réunion du Bureau du jeudi 30 juin 2022

Présents : Françoise TRELLU - Paul BUSIN - Christiane LELIEVRE - Joëlle BRECHETEAU -
Virginie CHAIGNEAU

Excusé : Michel CARTRON

Ordre du jour

- Retour sur le projet de construction d'Habitat Humanisme
- Lavage du linge par le CHU : organisation
- HTNM (Hébergement Temporaire non médicalisé) en détail
- Ménage dans les chambres pendant les longs séjours et passage IDE libérale
- Point sur la Sécurité incendie
- Soleil AFELT

1. Projet de construction d'Habitat et Humanisme

Françoise et Paul ont participé à une réunion le 15/06 organisé par la FASSIC, Habitat et Humanisme et le géomètre. Les interlocuteurs souhaitaient un accord sur un projet de passage par la Maison de retraite et suppression de notre chemin.

Françoise et Paul ont produit l'acte notarié et le bail emphytéotique sur lequel figure le droit de passage et ont demandé 2 projets pour délibération par le CA exceptionnel du 12 juillet 2022. Si le 8 juillet, les projets n'ont pas été transmis, le CA sera annulé.

Françoise a fait venir un terrassier pour la faisabilité d'un chemin à proximité de la maison mitoyenne à la nôtre.

Le projet d'Habitat et Humanisme concerne 21 appartements pour personnes seuls et 5 appartements mères seules avec enfants.

Le CA devra dans sa délibération demander la prise en charge du mur mitoyen et de son isolation, la fermeture du passage de la crèche, la mise en œuvre du nouveau chemin avec panneautage et accessibilité pendant les travaux.

2. Lavage du linge par le CHU : organisation

Le CHU a accepté de laver le linge de la Maison des familles moyennant un coût annuel tout à fait raisonnable.

Pour la mise en place, Christiane propose de l'emmener le mercredi matin et de le récupérer le vendredi. Il convient de remplir un tableau avec les quantités par article et de le remettre à la blanchisserie après copie. Il y a 5 sacs verts en stock à utiliser (1 par type d'article).

A terme il sera nécessaire qu'au moins les membres du bureau connaissent le fonctionnement pour pallier aux absences de Christiane.

3. HTNM (Hébergement Temporaire non médicalisé) en détail

Dans la fiche famille il faut enregistrer le séjour en HTNM

Tarif T7 : patient résident

Tarif T8 : accompagnant

Si 4 nuitées sont prises en charge au titre HTNM sur le certificat du service Hyperbare et que le patient reste le week-end, le mettre en T4 sans demander de document supplémentaire.

La facture est faite en fin de séjour même si celui-ci porte sur 2 mois différent.

4. Ménage long séjour

Pour les séjours longs (plus de 15 jours) proposer un ménage en fin de semaine. Faire signer un accord de la famille sur EDL (modification du document faite)

5. Point sur la sécurité incendie

Joëlle a fait un point sur les différents postes de sécurité incendie (voir document joint)

Françoise précise que la vérification annuelle du SSI par SICLI s'élève à 691.00 € avec les changements de batterie et 126.00 € pour le changement des détecteurs.

Un autre devis va être demandé à l'entreprise avec qui le CHU travaille (APS)

6. Infirmière libérale à la Maison des familles

Si une infirmière libérale assure des soins auprès de résidentes à la Maison, il convient de faire signer une décharge en cas de problème infectieux. Un modèle est disponible dans le tiroir des imprimés

7. Soleil AFELT

Demande d'une clé pour la nouvelle Présidente pour remise de chèques ou autre rendez-vous : la Maison n'ayant pas de salle ni bureau disponible, cette demande ne peut s'étudier qu'au cas par cas.

- Accès à la boîte aux lettres : celui-ci peut se faire pendant les heures de permanence soit de 9h à 12 h ou de 18h à 21h.

La réunion prend fin à 16h00.

Christiane - Secrétaire